

Kanfen

Kanfen-sous-Bois ■ *Bulletin municipal 2017*

www.kanfen.fr



**RUE LOUIS DE BOURBON
LES SENIORS HEUREUX DANS
LES NOUVEAUX PAVILLONS**

S O M M A I R E

BULLETIN MUNICIPAL 2017

État Civil - Population	04-05
Les noces d'or	06
Ces Kanfenois venus d'ailleurs	07
Les seniors passent à table	08-09
Les écoles	10-13
Marché de Noël de l'APE	14-15
Dossier : les différents modes de garde à Kanfen	16-19
ZAC de Raville : phase 2.....	20-21
Travaux	22-23
Cellules commerciales	24-25
Dossier : 11 pavillons seniors	26-31
Culture & Animation	32-35
Citoyenneté	36-39
Actualités municipales	40-41
Bien vivre à Kanfen	42-43
Intercommunalités.....	44-45
Associations	46-47
Finances communales	48-49
Le lavoir	52

Directeur de la publication : Denis Baur
Rédaction : I. Renoir - S. Citerne - W. Bellofatto
 N. Greff - R. Di Bartoloméo - I. Debourges - S. Veillet
Conception graphique : S. Citerne - I. Renoir
Photos : S. Citerne (sauf mention particulière)
Impression : Imprimerie L'Huillier • Florange
 Imprimé en 600 exemplaires

Mairie de Kanfen
 4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10 - **fax :** 03 82 50 61 68
Courriel : mairie-kanfen@orange.fr
Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com
Heures d'ouverture :
 Lundi - mercredi - jeudi : **9h30 - 11h30 • 14h30 - 17h**
 Mardi et vendredi : **9h30 - 11h30 et 14h30 - 19h**

É D I T O



De l'année 2017 qui vient de s'achever, on notera deux évènements majeurs qui marquent le dynamisme de notre commune. D'abord les cellules commerciales qui offrent à nos concitoyens un véritable service de proximité, mais aussi les pavillons seniors qui ont été inaugurés à l'automne et qui répondent à un besoin croissant de notre société.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos travaux d'enfouissement des réseaux aériens sur la boucle que composent les rues de la Liberté, du Lavoir et des Vergers. Et Kanfen-sous-Bois ne sera pas oublié. En effet, en concertation avec les élus de la commune d'Entrange, nous réfléchissons à mutualiser nos moyens financiers pour enfouir les réseaux et réaménager les rues de la Mine et de la Forêt en 2018.

Au-delà de ces travaux récurrents, je peux, d'ores et déjà, vous annoncer que certaines voiries communautaires, notamment les rues de Volmerange, Jeanne d'Arc et Schuman, vont faire l'objet d'un réaménagement par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Cela me donne l'occasion de rappeler le rôle important de la CCCE sans que notre territoire ne connaitrait

pas l'essor qui est le sien. Les évènements festifs,

culturels, sportifs et associatifs qui ont ponctué cette année trouvent dans ce bulletin toute la place qu'ils méritent. Ils sont là pour mettre en exergue notre vitalité et pour attester du rôle essentiel de nos bénévoles, mais aussi pour rappeler que notre village recèle d'immenses ressources humaines qui nous font partager leurs passions et qui nous accompagnent dans notre action. J'en profite également pour remercier tout particulièrement l'équipe du Conseil Municipal qui travaille à mes côtés, ainsi que les employés communaux qui assurent au quotidien les tâches qui leur sont confiées. Je souhaite qu'ensemble, nous puissions rassembler les forces qui nous unissent, plutôt que de laisser aller les instincts qui divisent, afin de construire chaque jour une société plus belle et plus fraternelle, une commune où il fait bon vivre.

Confiant dans l'avenir, il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2018. Qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches et aussi pour notre commune.

Denis BAUR
 Maire de Kanfen

“ L’avenir appartient à ceux
qui rêvent trop. ”
Fabien Marsaud

LES **MARIAGES**



Lara **Et-Trazy** et Jean-Philippe **Guerder**
25 mars 2017



Céline **Borre** et Cédric **Daré**
26 août 2017



Stéphanie **Veri** et Jérôme **Salvucci**
30 septembre 2017

LES **NAISSANCES**

- **Paul** SCARPONE
né le 8 janvier 2017
- **Soline** DOS SANTOS
née le 31 janvier 2017
- **Julien** LADERVAL MULLER
né le 3 mars 2017
- **Capucine** IRR
née le 25 mai 2017
- **Nolann** NICLOUX
né le 5 juin 2017
- **Paul** BARONI
né le 16 juin 2017
- **Justine** GRINEISEN
née le 2 septembre 2017
- **Andrea** SPATARI
né le 15 septembre 2017
- **Mila** BRANCHINA
née le 18 septembre 2017
- **Côme** WEITZ
né le 29 septembre 2017
- **Laura** WEBER
née le 11 octobre 2017
- **Alexander** DOULFIS
né le 11 octobre 2017
- **Naélys** SUZZONI
née le 12 octobre 2017
- **Chloé** DULONG
née le 25 octobre 2017
- **Louise** GOESSEN
née le 23 décembre 2017
- **Samuel** CAPS
né le 24 décembre 2017

LES **DÉCÈS**

- Albertine **BAUR** née *Rouppert*
4 janvier 2017 - 89 ans
- Raymond **ZITELLA**
31 mars 2017 - 86 ans
- Mathias **KAYSEN**
18 avril 2017 - 86 ans
- René **BRENDEL**
3 juillet 2017 - 89 ans
- Paule **FUSO**
18 août 2017 - 58 ans
- Marie-Anne **REGER** née *Magar*
11 octobre 2017 - 70 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS



Traditionnellement, la municipalité invite les nouveaux Kanfenois à une petite présentation de la commune, des associations et des services. En 2017, ce sont 64 personnes (soit 40 foyers) qui sont arrivées à Kanfen pour 38 personnes (soit 25 foyers) à l’avoir quitté. Les mouvements sont essentiellement localisés dans les logements collectifs et les nouveaux lotissements. Bien entendu, ces chiffres sont à relativiser, chacun ne déclarant pas systématiquement son départ ou son arrivée dans la commune.

FÊTE DES **MAMANS**



De gauche à droite : Mme Laderval, Tristan, Florian et **Julien** – M. et Mme Lamour et **Lara** – Mme Parrang, M. Biet et **Jules** – M. Nicloux (adjoint au maire) – Marianne Simon (maire junior) – M. et Mme Coimbras Dos Santos et **Soline** – Mme Voyat, M. Humbert et **Naël** – Mme Delgorgue, Théo et **Léa** – Mme Grosjean (conseillère municipale) – Mme Pilloy, M. Soriot, Lenny (conseiller junior), Alycia et **Myla** – Mme Le Lay (adjointe au maire) – Mme Baderot, M. Scarpone et **Paul**

“ Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert. ”
Voltaire

50 ANS : LE TEMPS D'UN MARIAGE EN OR

NICOLE ET MARIO **TONIOLO**



Cette année encore, la tradition a été respectée. La municipalité a convié en mairie les couples que les années ont recouverts d'or. Afin de célébrer cette journée, les « jeunes mariés » ont reçu un bouquet de fleurs et une assiette des émaux de Longwy.



DANIELLE ET BERNARD **RENOIR**



Photo de gauche :
Lara Bacon
et sa fille Enola



Photo de droite :
Kassiani et Nikolaos
Doulfis et leurs deux
enfants Philip et
Alexander

CES **KANFENOIS** VENUS D'AILLEURS

La commune compte 74 habitants d'origine étrangère représentant 17 nationalités. Nous avons rencontré Lara Bacon originaire d'Islande ainsi que Kassiani et Nikolaos Doulfis venus de Grèce. Lara a quitté l'Islande à l'âge de 10 ans. Elle a suivi ses parents venus travailler à Luxembourg pour la compagnie aérienne Icelandair. Plus tard avec son mari, elle prospecte exclusivement dans les « petits » villages frontaliers français. Le choix de Lara est vite arrêté. Elle confie que c'était « Kanfen sinon rien ! ». En 2006, le couple emménage dans le village pour sa tranquillité, sa situation géographique intéressante et surtout, ils ont « vue sur la colline ». Cette Islandaise, kinésithérapeute au Luxembourg, a été membre de l'APE. Le fait que ses enfants fréquentent l'école locale a facilité son intégration, affirme-t-elle. Elle retourne régulièrement en Islande, même si elle avoue que la vie y est devenue chère... Quoi qu'il en soit, les photos et objets qui évoquent l'Islande et décorent son intérieur prouvent que l'on n'oublie jamais un si beau pays ! Nikolaos et Kassiani, originaires d'Athènes, sont arrivés en France sans parler le français. Après son école d'ingénieur, Nikolaos est embauché par Arcelor-Mittal en 2007 pour intégrer un groupe international. En 2008, tous deux partent

en Espagne. Puis en 2010, ils arrivent en France où Nikolaos rejoint le géant industriel à Flo-range. Ce jeune couple s'installe d'abord à Metz. Nikolaos affirme haut et fort « avoir toujours aimé la France et sa culture ». Y résider est « un rêve d'enfance qui se réalise ». En deux mois, il apprend le français « sur le tas » et Kassiani, qui maîtrise l'allemand et l'anglais, trouve rapidement un travail au Grand-Duché dans la finance. Très vite les trajets Metz-Luxembourg se font pesants. Ils recherchent alors un logement à Boust ou Kanfen. Leur choix se porte finalement sur notre village qui a l'avantage d'être proche de deux arrêts ferroviaires (Hettange et Volmerange) et d'une crèche communautaire. En 2012, ils s'installent dans une maison en plein cœur de Kanfen et ne cachent pas leur enthousiasme à l'idée d'habiter la commune. « Il y a des commerces et beaucoup d'associations ». Depuis fin 2015, Nikolaos a rejoint le Luxembourg pour le travail. Leur intégration fut rapide grâce à leurs deux chérubins nés ici. Leurs amis, rencontrés à la crèche de leurs enfants, sont de Zouffgen, Kanfen et Volmerange. Ils se sont mariés dans le village, ont aujourd'hui la double nationalité française et grecque et l'aîné de leurs enfants fréquente déjà le babyhand. C'est dire à quel point la culture kanfenoise a été assimilée ! Nous remercions Lara, Kassiani et Nikolaos pour leur sympathie et leur accueil convivial.

LES AÎNÉS PASSENT À TABLE

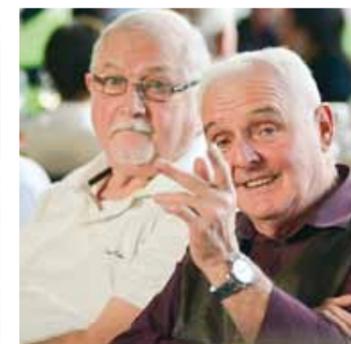
26 novembre 2017

“ Les amis sont des anges silencieux, qui nous remettent sur nos pieds quand nos ailes ne savent plus voler. ”
Victor Hugo



Le 26 novembre 2017, la commune a organisé le traditionnel repas des aînés. Ce sont environ 120 personnes qui ont répondu présentes à cette invitation. À l'extérieur, le temps était aux couleurs de l'hiver, froid et humide. Il en était tout autrement à l'intérieur. L'espace socioculturel s'était habillé de rouge et de noir et sa salle principale a été transformée en salle de banquet du plus bel effet. Le menu proposé par le traiteur *Serafin* était à la hauteur de la décoration, et le spectacle des *Divas Girls* chaud en couleur et en paillettes. *Thierry Arendt* s'est chargé de la partie musicale et a fait danser toute l'assemblée entre les spectacles et les plats. Au regard des éclats de rire, de la piste de danse bondée et des assiettes vides, il semble que les convives aient apprécié cet après-midi passé ensemble.

Un grand merci à la commission Fêtes et Cérémonies qui a activement travaillé à la réussite de cet évènement.



Louise Weiland (90 ans) et Alphonse Michel (88 ans), doyens du jour, ont été mis à l'honneur par les élus.

“ À l'école, quand on m'a demandé d'écrire ce que je voulais être plus tard, j'ai répondu « heureux ». Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, je leur ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. ”
John Lennon

52 ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE



Maternelle, petite, moyenne et grande sections (26 enfants) : Audrey Nierenberger, directrice de l'école maternelle et Julie Verlet, stagiaire en remplacement provisoire d'Élisabeth Mangeard (ATSEM)



Maternelle, petite, moyenne et grande sections (26 enfants) : Christine Barbaras et Joan Marceillant (ATSEM) ainsi que Mme Spina (absente sur la photo)

64 ENFANTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



CP - CE1 (23 élèves) : Magalie Pédrón, directrice de l'école élémentaire



CE2 - CM1 (19 élèves) : Bernadette Caudy



CM1 - CM2 (22 élèves) : Tatiana Atzeni



RÉUNION DE RENTRÉE

La municipalité a invité les acteurs de la vie scolaire (enseignants, ATSEM, périscolaire, parents d'élèves). Ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur la rentrée scolaire et d'évoquer les projets. L'école maternelle compte 2 classes pour 52 élèves dont 17 en petite section, 17 en moyenne section et 18 en grande section. Ces enfants sont encadrés par Audrey Nierenberger (*directrice*), Christine Barbaras et Caroline Spina ainsi que 2 ATSEM, Élisabeth Mangeard et Joan Marceillant. Le thème pédagogique de l'année est l'un des 4 éléments, à savoir « l'air ». C'est dans ce cadre qu'une sortie à Chamblay autour d'ateliers ludiques et pédagogiques sera proposée. L'école primaire compte 64 élèves, dont 9 CP, 14 CE1, 10 CE2, 15 CM1 et 16 CM2. Les classes sont regroupées en 3 doubles niveaux encadrés par Magalie Pédron (*directrice*), Bernadette Caudy et Tatiana Atzeni. Les contes sont cette année à l'honneur avec une sortie cinématographique à Noël.



EXERCICE INCENDIE

La municipalité, en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Thionville et les enseignants, a organisé, en fin d'année scolaire, un exercice d'évacuation des écoles. Comme à l'accoutumée, l'exercice s'est terminé de façon ludique par la visite du camion des pompiers et l'utilisation de la lance à incendie par les enfants.

RYTHMES SCOLAIRES

Depuis juin 2017, les collectivités peuvent décider de l'organisation des rythmes scolaires, c'est-à-dire soit conserver la semaine de 4 jours ½ soit passer à une semaine réduite à 4 jours. Concernant les communes du ressort de la CCCE, et vu les délais très courts, les élus ont décidé de conserver la semaine de 4 jours ½ pour l'année 2017/2018.

En effet, ces changements de rythmes scolaires impliquent une réorganisation conséquente. Beaucoup d'acteurs de la vie scolaire sont impactés : les écoles bien sûr, mais également les associations, les périscolaires, les parents, etc. Les maires du territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, ont, à une très large majorité, opté pour l'application de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2018/2019. Un groupe de travail a été mis en place afin d'évaluer la situation dans toutes ses conséquences et implications.

AIRE DE JEUX POUR ENFANTS

Au printemps, les travaux de réalisation d'une aire de jeux pour enfants ont été lancés. Aujourd'hui, et depuis son inauguration cet été, cet espace à l'initiative du conseil municipal des enfants et réalisé en concertation avec les élus locaux, est devenu un incontournable. On y voit les jeunes kanfenois investir les différents jeux, sous le regard (toujours attentif) de leurs parents. Ce nouvel équipement répond aux attentes des familles et complète un projet d'aménagement plus large, d'une zone « sports et loisirs » du village.

Poursuivant ses efforts et suite à ce succès, le conseil municipal des enfants composé d'une dizaine d'enfants du CE2 à la 5^e, se réunit tous les deux mois autour de Nadine Grosjean, conseillère municipale. C'est l'occasion de faire le point sur la réalisation de leurs projets et de présenter de nouvelles idées telles qu'une boîte à livres ou une journée « jeux de société »... à suivre donc !



SAINT-NICOLAS

Mardi 5 décembre 2017, Saint-Nicolas est venu rencontrer les enfants de toutes les écoles ainsi que ceux des deux micro-crèches et de la MAM. Chacun a pu recevoir une petite récompense en chocolat. À l'école maternelle après avoir écouté des chansons, il a eu un mot pour chaque enfant puis a tenu à visiter les classes décorées de dessins et de collages. À l'école primaire, l'ambiance était plus méfiante... Un enfant de CM2, désireux en avoir le cœur net, demande à Saint-Nicolas quel est son prénom. Celui-ci, lui répond très calmement « Nicolas, bien sûr ».

L'écolier se tourne alors vers son camarade et s'écrie :
« c'est bien lui ! C'est le vrai Saint-Nicolas ! »

17 décembre 2017

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR L'APE



Le point d'orgue de l'année scolaire 2016-2017 fut le marché de Noël organisé par l'APE. Une fois encore, le succès fut au rendez-vous et il fallait jouer des coudes pour circuler dans la grande salle de l'espace socioculturel. Les enfants des écoles ont présenté plusieurs chansons sur scène. Immédiatement après, c'est le père Noël, lui-même, qui est venu récompenser tous les chanteurs en herbe ! Tout au long de la journée, chacun pouvait faire quelques achats sur les stands et se restaurer. L'après-midi, un magicien est venu présenter de nombreux tours aux enfants et en fin d'après-midi le gagnant de la tombola a pu repartir avec un drone ! Tout était réuni pour que chacun passe un excellent dimanche !



L'arrivée du père Noël



Le magicien présente ses tours aux enfants



Distribution de cadeaux par le père Noël

LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE À KANFEN

Les nouveaux modes de vie des familles nous obligent aujourd'hui à revoir nos offres de garde d'enfants qui devront répondre aux nouvelles exigences de notre société, à savoir : la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ; l'égalité des chances pour tous ; le développement physique, psychologique et affectif harmonieux des enfants. Fort de ce constat, la CCCE a initié dès 2004 une politique volontariste pour développer un réseau d'accueil périscolaire et extra scolaire dans toutes les communes membres. Elle a aussi créé un relais assistants maternels (RAM), lieu d'échange et d'information. L'offre restait cependant insuffisante pour les enfants non scolarisés. Le développement du travail frontalier, les embouteillages de plus en plus fréquents et les temps de parcours domicile-travail de plus en plus longs ont accru les besoins en places et en matière d'horaires. En effet, tous les parents ne peuvent avoir recours à des solutions familiales ou aménager leur temps de travail. C'est pourquoi la commune de Kanfen a souhaité investir et soutenir l'implantation d'autres modes de gardes pour compléter l'offre existante avec les huit assistantes maternelles présentes dans le village. L'ancienne école maternelle au cœur de la commune a été rénovée en 2011 pour accueillir une maison des assistantes maternelles dans laquelle travaillent quatre professionnelles. Il s'agit là d'une politique partenariale car le bâtiment appartient à la commune. Plus récemment, la municipalité a soutenu la création de deux crèches privées dans le nouveau lotissement de Raville. Ainsi, potentiellement près de 70 enfants au maximum peuvent être simultanément gardés sur la commune par du personnel compétent pour assurer leur éveil et leur socialisation : 20 en crèche, 16 à la MAM et 32 chez les « nounous ».

“ On parle beaucoup trop aux enfants du passé et pas assez de l'avenir. C'est-à-dire trop des autres et pas assez d'eux-mêmes. ”
Sacha Guitry



LA M.A.M. GRIMACES ET GALIPETTES

Depuis 2010, les communes ont la possibilité de créer des Maisons d'Assistants Maternels (MAM) permettant le regroupement de quatre assistantes maternelles par structure. C'est dans cet esprit qu'en 2011, la municipalité a décidé de mettre l'ancienne école maternelle aux normes afin d'y créer une MAM. Ce bâtiment est particulièrement adapté à l'accueil des jeunes enfants. L'ancienne classe à l'étage a été transformée en salle de repos et de sieste, la classe du rez-de-chaussée en salle d'activité. Tout comme les assistantes maternelles à domicile, les professionnelles intégrant la MAM sont rémunérées par les parents et doivent obtenir un agrément de la PMI. De plus, elles remboursent des charges de fonctionnement à la commune pour la mise à disposition du bâtiment.

Depuis l'ouverture, le succès ne s'est jamais démenti. Le calendrier est calqué sur l'année scolaire et le gros des inscriptions se fait en septembre. Il reste actuellement quelques places pour la rentrée de septembre. Futurs parents, n'hésitez pas à prendre contact dès aujourd'hui !

Pour rappel, *Grimaces et Galipettes* peut accueillir jusqu'à 16 enfants (en même temps) âgés de 3 mois à 2 ans. Ils sont gardés par 4 assistantes maternelles, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Grimaces et Galipettes - 4 rue de l'École - 57330 Kanfen
Contact : Audrey Deuwel : 03 82 83 19 47

LES MICRO-CRÈCHES LES P'TITS FRENCH'Y



Les P'tits French'y
Micro crèche bilingue

6 rue des Walcourt
 57330 KANFEN
 Tél. : 03 82 87 68 45

6A rue des Walcourt
 57330 KANFEN
 Tél. : 03 82 90 01 75

Responsable :
Giuseppina Zaccaria
 Tél. : 07 82 53 17 82

www.lesptitsfrenchy.com
contact@lesptitsfrenchy.com

La micro-crèche *Les P'tits French'y* a ouvert une deuxième structure juste à côté de la première. Aujourd'hui, la capacité d'accueil des deux structures s'élève à 20 places temps plein, soit 10 dans chacune d'elle sur une surface totale d'environ 270 m². Là aussi, le bilan est particulièrement positif et il convient de s'y prendre suffisamment tôt afin d'obtenir une place pour son bambin. Comme son nom l'indique, la particularité de cette micro-crèche est d'initier les enfants à l'anglais. Dès leur plus jeune âge, ils peuvent

goûter à la langue de Shakespeare afin d'en devenir, plus tard, de véritables experts ! Les 2 équipes comptent 8 professionnelles (temps plein CDI) qui sont soit détentrices d'un CAP Petite Enfance, soit assistantes maternelles agréées, soit éducatrices de jeunes enfants ou encore auxiliaire de puériculture. Le personnel accueille les enfants de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi dans des structures à taille humaine où il fleure bon la bonne humeur et le professionnalisme.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Huit assistantes maternelles accueillent les enfants sur la commune de Kanfen.

L'assistante maternelle est une professionnelle pouvant accueillir à son domicile jusqu'à 4 enfants mineurs.

Avant de prendre en charge un enfant, elle doit obligatoirement être agréée par le conseil départemental après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.

La liste de ces professionnelles est régulièrement mise à jour sur le site de la commune.

www.kanfen.fr/infos-pratiques/petite-enfance.html

BARGAGNA Martine 29 rue de Cantevanne.....	06 17 44 24 05
DE TADDEO Jocelyne 20 rue de Cantevanne.....	03 82 50 29 56 – 06 48 29 56 66
DOS ANJOS DOS SANTOS Estelle 7 rue de Cantevanne.....	03 82 50 26 95
FENDT Pierrette 1 rue des Tilleuls.....	09 80 61 97 02
HERMENOT Brigitte 17 rue Jeanne d'Arc.....	06 98 33 23 00
LANG Nicole 5 route de Zouftgen.....	03 82 50 64 29
MARIAGE Carole 21 rue de Gaulle.....	06 80 98 95 62
VANIN Tiffany 9 rue des Walcourt	06 76 64 43 11

“ La part du rêve est indispensable pour construire le réel. ”



ZAC DE RAVILLE

LA PHASE 2 EST ENGAGÉE

Initialement prévue pour 2019, la commercialisation de la phase 2 de la ZAC de Raville a été avancée.

En effet, la municipalité avait planifié la réalisation de nouvelles phases tous les 5 ans. Mais, afin de répondre à une forte demande des Kanfenois désireux de s'installer définitivement dans la commune, les travaux ont été anticipés.

De fait, les constructions sortiront de terre en 2018, pour une installation des futurs habitants sans doute en 2019. Quatorze parcelles étaient proposées à la vente, elles ont toutes trouvé preneur rapidement. Les surfaces varient de 4 à 8 ares, le prix de l'are était de 21 000 €. Le critère d'attribution principal étant, comme à l'habitude, donné aux Kanfenois primo-accédants, puis le cas échéant, aux candidats extérieurs à la commune. Concernant le volet assainissement, une partie des habitations sera connectée à la station d'épuration d'Hettange-Grande (mise en service prévue avant l'été 2018), l'autre partie à la micro-station de Kanfen. Les travaux de la voirie provisoire ainsi que les réseaux secs et humides ont été achevés en fin décembre 2017.

L'aménagement paysager, quant à lui, sera à l'image des autres phases : des haies seront plantées et des noues seront aménagées en accotement de voiries permettant de collecter et de réguler les eaux de pluie dans le cadre de l'infiltration à la parcelle.

Photo ci-dessus à gauche :
Dès le début d'année, les engins ont occupé le terrain afin de tracer les voiries et installer les réseaux secs et humides.

Photo ci-dessus à droite :
Face aux côtes de Moselle, le haut du lotissement ouvre une vue sur le site du Keybourg et l'église Saint-Maurice.

Photo ci-contre :
L'enrobé de la rue des Walcourt (phase 1) a été réalisé et les accotements ont été plantés



RUE DE VOLMERANGE LES TRAVAUX VONT DÉBUTER



Le 17 juin 2017, les habitants de la rue de Volmerange ont été conviés par la municipalité à découvrir le projet d'aménagement de leur rue (cf. *Kanfen infos n° 33*). C'est la rue du Moulin qui devait initialement être reconfigurée, mais du fait du mauvais état de l'ouvrage sous chaussée qu'emprunte la Kissel, les travaux vont d'abord débiter par la rue de Volmerange. Pilotés par la CCCE en collaboration avec les élus kanfenois et après plusieurs réunions de concertation, les différents axes du projet ont été présentés aux habitants : sécurisation piétonnière, limitation de la vitesse des véhicules, aménagement paysager. Les travaux débiteront dès le début 2018, les rues Jeanne d'Arc et Schumann seront également réaménagées au cours de cette année.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS RUES DE LA LIBERTÉ, DU LAVOIR ET DES VERGERS

En fin d'année 2017, l'opération d'enfouissement des réseaux aériens des rues de la Liberté, du Lavoir et des Vergers s'est terminée. Le coût total des travaux s'élève à environ 320 000 € HT (remplacement des candélabres compris). En 2018, ce sont les rues de la Mine et de la Forêt (Sainte Barbe) à Kanfen-Sous-Bois qui seront concernées par les travaux d'enfouissement. Ainsi, la quasi-totalité des réseaux aériens de la commune sera donc enfouie avant la fin du mandat en 2020, comme l'avait promis l'équipe municipale. Dont acte !



SURPRESSEUR RUE DE VOLMERANGE

Il s'est fait attendre quelque peu, mais il est enfin là ! Grâce à ce surpresseur, le problème récurrent, depuis nombre d'années, du manque de pression d'eau sur le haut du village a enfin disparu. Un grand merci au service de l'eau de la ville de Thionville qui a su répondre à la demande des élus kanfenois et surtout aux Kanfenois eux-mêmes. Certains ont avoué avoir oublié ce qu'était le plaisir d'une douche avec 2 bars de pression d'eau !



NOUVEAUX ABRIBUS

Les 3 anciens abribus du village devenus vétustes seront tous remplacés. À ce jour, la pose de celui de la rue de Volmerange a été différée en attendant les travaux de réfection de cette rue qui commenceront comme annoncé début 2018. La commission de l'urbanisme a fait le choix d'abris transparents en verre trempé afin qu'ils se fondent dans le paysage et qu'ils ne soient pas un obstacle à la vision des bâtiments ou des espaces végétalisés devant lesquels ils sont installés. Dans le même esprit, ces aubettes ne constituent pas des « brises vues » pour les riverains. Ces abris ont été livrés et installés pour un montant de 12 347 € TTC. Comme la commune est adhérente au SMITU, elle a sollicité et obtenu une subvention auprès de cette instance d'un montant de 6 000 €. La charge résiduelle pour la commune s'élève à 6 347 €.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CRÉATION D'UN CHEMIN PÉDESTRE

Le chemin pédestre qui fait la jonction entre l'école élémentaire et l'entrée du village est terminé, la pose de l'enrobé ayant été réalisée en fin d'année. Pour rappel, le stationnement est interdit rue d'Hettange entre la sortie du parking de l'école et le croisement avec la RD15. Une signalétique adaptée à cette interdiction a été mise en place et des potelets seront installés par la CCCE début 2018.

VOIRIES

MISE EN PLACE DE PANNEAUX INDICATEURS

Pour une meilleure visibilité des commerces et des équipements communaux, des panneaux indicateurs ont été installés à proximité du parking de covoiturage. Ils sont d'une grande utilité aux personnes de passage à Kanfen à la recherche, par exemple, de la chambre d'hôtes, des cabinets médicaux ou encore de l'espace socioculturel le soir d'un spectacle. D'autres seront installés très prochainement, notamment à l'intersection des rue d'Hettange et Schuman. La municipalité poursuivra ce programme de signalisation en 2018.





INAUGURATION DES CELLULES COMMERCIALES

C'est avec un grand « ouf » de soulagement que Denis Baur, maire de Kanfen a débuté son discours d'inauguration des cellules commerciales. En effet, il aura fallu 6 années pour concrétiser ce projet qui était un défi de taille pour Kanfen. À la boulangerie, inaugurée le 13 septembre 2014, s'ajoutent désormais une boucherie, un fleuriste, un institut de beauté, un cabinet de kinésithérapeute et d'infirmières. De nombreuses personnalités dont le sous-préfet, plusieurs parlementaires, le président de la SODEVAM, le représentant de la SNI, les maires des communes voisines ainsi que les commerçants ont répondu à l'invitation. Tous

s'accordaient à dire que les locaux sont d'excellente qualité, pratiques, fonctionnels et écologiques. Pour un investissement de près d'un million d'euros hors taxes, les bâtiments abritent, en plus des commerces, les ateliers municipaux en sous-sol ainsi que trois appartements dédiés en priorité aux commerçants. L'emplacement stratégique des cellules commerciales, le parking de covoiturage et la qualité des produits et des services proposés contribuent à leur succès toujours grandissant.

ALORS CES COMMERCES ? C'EST COMMENT ?



M. Chevalier

Les commerces installés dans la commune attirent une clientèle kanfenoise mais également des personnes venues de plus loin. Après plus d'un an d'ouverture, nous avons voulu avoir un retour des utilisateurs de ces services. De fait, nous avons interviewé quelques habitués et la responsable de l'institut de beauté Maia.

Mme et M. Chevalier, Hettangeois, sont des fidèles. Ils fréquentent au moins trois des commerces. Pourtant, Hettange-Grande propose déjà tous ces services de proximité. Mme Chevalier nous en donne la raison : « Mon conjoint est à mobilité réduite. Ici, il peut se garer sur une place dépôt-minute et accéder de plain-pied à l'ensemble des commerces ». Elle dit de la boulangerie « il n'y a rien à jeter, le pain et les pâtisseries sont bons », de la boucherie « en matière de qualité-prix, on est dans les clous » et du fleuriste « dommage, une surface de vente plus grande serait nécessaire ».



Mme Wieczoreck, sa maman et sa fille.

Mme Katia Wieczoreck, de nationalité française, habite à Berchem au Luxembourg. Tous les jours après avoir déposé ses enfants à l'école, elle emprunte l'A31 et « en 5 grosses minutes » arrive à Kanfen pour acheter son pain. N'y aurait-il pas cette denrée au Grand-Duché ? Pas exactement ! Cette mère de famille explique qu'au Luxembourg « on y trouve surtout des pains spéciaux au levain. La baguette ne correspond pas à la baguette française, plus légère avec une mie plus alvéolée. Ma famille est une grande consommatrice de pain et ma maman habite à Kanfen », deux motifs qui la font venir quotidiennement au village. Concernant, l'institut de beauté, Kelly Da Silva, la responsable, en choisissant de s'installer à Kanfen avait fait le pari de développer sensiblement son activité. Qu'en est-il réellement ?



Kelly en séance de maquillage avec une cliente Kanfenoise

Kelly a démarré son activité au salon de coiffure de Volmerange en 2013. Son installation sur Kanfen en 2017, lui a permis d'avoir « des cabines plus spacieuses et sa propre identité ». Sa fidèle clientèle l'a suivie et vante particulièrement les mérites du parking qui offre un stationnement facile, sécurisé et gratuit. Le bouche à oreille lui amène également de nouveaux clients. Les personnes viennent désormais de Kanfen, Volmerange, Angevillers, mais aussi de Soetrich, Entringe, Escherange, Dudelange et même de Thionville. Kelly est particulièrement satisfaite de sa venue à Kanfen et constate une forte augmentation de son activité. Elle a ainsi pu embaucher deux apprenties et proposer des ouvertures en nocturne les jeudis. L'institut ouvre dorénavant de 9 h à 18 h les autres jours sans interruption. Il semble bien que le pari soit gagné haut la main !

1 1 PAVILLONS SENIORS



L'année 2017 marque l'aboutissement du second projet phare pour la commune : les pavillons seniors. C'est fin octobre que les onze logements d'une superficie unitaire de 68 m² ont été inaugurés. À cette occasion, les locataires, trois sénateurs, une députée européenne, de nombreux élus locaux et des Kanfenois ont fait le déplacement pour découvrir ce nouvel équipement. Cette réalisation, dont le maître d'œuvre est ID architecture pour le compte de la Sodevam, a été unanimement saluée et il a d'ailleurs été primé lors des Lauriers des collectivités 2016 dans la catégorie économie sociale et solidaire (cf. : *Bulletin annuel 2016 p. 25*). Il faut dire qu'elle répond à un besoin croissant des populations et des familles concernées par le vieillissement. Sa mise en œuvre a été rendue possible grâce à un montage financier innovant. En effet, afin de ne pas impacter les finances communales, le conseil municipal a fait le choix d'un financement privé. Ainsi, la municipalité a signé un bail emphytéotique de 35 ans avec la Société Nationale Immobilière (SNI) et mis à disposition les terrains communaux à l'euro symbolique. La SNI a financé la construction des bâtiments dont elle assurera l'entretien jusqu'à leur restitution à la collectivité dans 35 ans. En attendant, la commune verse à la SNI les loyers perçus de ces locations qui oscillent entre 510 et 650 €. Le risque est mesuré car les demandes sont aujourd'hui supérieures à l'offre. Grâce à ce montage, un village tel que Kanfen peut bénéficier d'un développement urbanistique favorisant le lien social. En effet, ces pavillons seniors sont situés sur la ZAC « de Raville » à l'entrée sud de Kanfen, proches des commerces et des services, du gymnase, des écoles et des structures de garde pour enfants.



Célestine et Gérard Klesse dans leur pavillon seniors.

DES SENIORS **HEUREUX !**

Quels regards portent les seniors des pavillons sur leur nouvelle vie ? Le logement leur convient-il ? Pourquoi s'y sont-ils installés ?

Célestine et Gérard Klesse, 81 ans, ont quitté un grand appartement thionvillois de 110 m² situé au premier étage pour s'installer à Kanfen. L'âge venant, ils cherchaient un logement plus petit et sans escalier. C'est l'un de leurs 6 enfants, habitant le village, qui leur a parlé tardivement du projet des pavillons seniors initié par la commune. Ils furent d'ailleurs les derniers inscrits. Dès leur première visite, ils furent emballés et c'est avec un large sourire que Célestine explique « *apprécier tout particulièrement cette grande pièce à vivre* ». Ils ont emménagé le 4 août dans un pavillon à proximité du gymnase. Ce qui leur convient parfaitement, ils aiment voir du monde et peuvent entr'apercevoir parfois leur petit-fils jouer au handball. Les fenêtres fermées, ils n'entendent aucun bruit. Gérard, quant à lui, confirme que les placards sont en nombre suffisant. In fine, ils s'accordent à dire qu'ils ne regrettent pas leur 110 m², bien que pour l'anecdote les meubles de leur salon sont un peu trop grands. Pour fêter Noël avec leurs 6 enfants, 15 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, ce sera un peu juste ! Ils se sont sentis tout de suite bien dans ce logement, « *c'est un plaisir d'avoir accès aux extérieurs par l'avant et l'arrière du pavillon* ». Le garage et les équipements du site sont « *impeccables* » et ils attendent avec impatience le printemps pour voir les haies fleuries. Ils nous ont également affirmé être entourés par un voisinage sympathique. Joseph Mekhilef et Robert Maynard (*page ci-contre*) y sont d'ailleurs pour beaucoup !

De gauche à droite : John-Robert Maynard, Collette Spitzmuller, Joseph Mekhilef



Joseph Mekhilef, 67 ans, est arrivé à Kanfen en 2009 après avoir quitté Aumetz. Locataire d'une maison en plein centre du village, il désire en partir du fait de charges trop importantes. Il décide alors de poser candidature en mairie pour bénéficier d'un pavillon seniors adapté aux personnes à mobilité réduite. L'idée de rester à Kanfen lui plaît : le village est très bien desservi, il y a ses habitudes et connaît beaucoup de monde. Depuis son déménagement, le 5 août 2017, Joseph nous confirme ne rien regretter et avoir beaucoup de satisfaction, « *le logement est très fonctionnel bien qu'un tantinet petit pour ranger tout mon bazar, mais je me suis organisé* ». La cuisine intégrée est une « *vraie plus-value* ». La qualité des prestations est à la hauteur de ses attentes. Très vite Joseph nous parle des relations qu'il a nouées avec les autres locataires du site. D'un point de vue humain, ce jeune senior souriant est comblé. Preuve en est, à notre arrivée un soir de décembre, deux autres seniors avaient pris place dans sa salle à manger : Robert et Colette, ses voisins directs (cf. photo ci-dessus). Ambiance chaleureuse ! Les trois compères ont « *accroché* » tout de suite et depuis l'été, se voient très régulièrement, chacun veille sur l'autre. Ils envisagent d'organiser la fête des voisins en juin avec l'ensemble des seniors. Et bien sûr, improviser des parties de pétanque ! Joseph qui adhère à l'association locale sera rejoint par Robert en 2018 ! Ce site des pavillons seniors, à entendre le retour des locataires, remplit pleinement le rôle social recherché par la municipalité.



LES TRAVAUX

Mieux qu'un long discours, les photos permettent de se rendre compte de l'avancement d'un chantier.



FÉVRIER 2016



MARS 2016



AVRIL 2016



AOÛT 2016



L'INAUGURATION



Le 21 septembre 2017, de nombreux invités s'étaient rassemblés derrière le ruban tricolore afin de mettre un point final à la réalisation des 11 pavillons seniors. Comme l'a indiqué Denis Baur, il aura fallu moins de 8 années entre le moment où la décision a été prise de construire cet équipement et l'installation des locataires !

Photo ci-dessus : les locataires posent en compagnie de Nathalie Griesbeck (députée Européenne), Jean-Marc Todeschini (sénateur et ancien ministre), François Grosdidier (sénateur), Jean-Marie Mizzon (sénateur), Oliver Rech (président de la SODEVAM), Rachel Zirovnik (maire de Mondorff et vice-présidente du Conseil Départemental) et Denis Baur (maire de Kanfen).

Les locataires des pavillons seniors sont :

Mme Basile, Mme Baur, Mme Brasseur et M. Loesch, M. et Mme Freitas, M. et Mme Klesse, M. Maynard, M. Mekhilef, Mme Spitzmuller, Mme Spouler, Mme Susse, Mme Weiland.

UNE SAISON REMARQUABLE



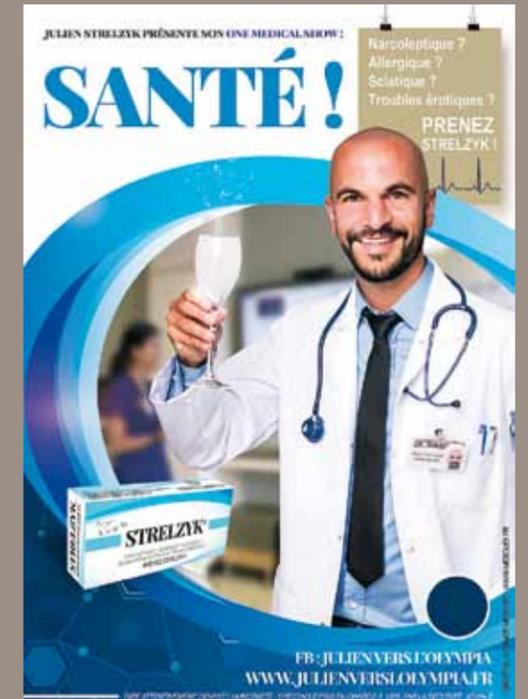
Julien Strelzyk à l'espace socioculturel pour son spectacle « Santé ! »

L'année 2017 fut riche en spectacles. Retour sur cette saison culturelle de qualité, marquée par l'humour.

L'année a démarré en trombe avec deux journées d'exposition des « Talents Cachés » locaux. Un moyen de découvrir une face cachée de personnes que vous côtoyez peut-être, sans connaître leurs talents et passions. Une diversité dans les arts et les matières, qui a ravi les visiteurs. Rendez-vous en 2018 pour tous ceux qui ont apprécié ou les étourdis qui auraient manqué le rendez-vous ! Dès le début mars, c'est la troupe de théâtre « Les Allumés de Rode-mack » qui a brillé avec une comédie moderne mettant en scène des personnages décalés dans des situations improbables. Merci aux acteurs pour cette séance de musculation des zygomatiques !! Le printemps a fait lever les yeux des Kanfenois vers les étoiles, mais dans un ciel peu propice ce soir-là. Ils ont cependant pu voyager au travers de la galaxie, transportés par les commentaires avisés du spé-

“ Le rire seul échappe à notre surveillance. ”

cialiste. Merci au club d'astronomie « La Grande Ourse » de Veymerange. Les Kanfenois voient maintenant le ciel étoilé d'un autre œil !!! Dès la rentrée scolaire, redémarrage avec la venue de Julien Strelzyk qui présentait son One Medical Show « SANTÉ ! ». Une salle comble et comblée par cette soirée riche en rebondissements et improvisations. Une toute nouvelle façon d'appréhender le monde médical pour tous les spectateurs présents ce soir-là. Une cure de bonne humeur à bon tarif ! En octobre, nous avons partagé la salle d'attente d'un médecin ordinaire avec les patients peu ordinaires du « Théâtre de l'Île en Joie ». Une jolie leçon d'écoute des uns par les autres prodiguée par un garçonnet qui a ému son public. Belles émotions ! La saison s'est clôturée par le concert de Noël donné par le Chœur Mixte de l'association « Opéra », dirigé par Gabriel Hoffmann. Une étincelle pour réchauffer nos cœurs en ce début de période de fêtes !!



Julien **STRELZYK**
L'humoriste qui monte,
qui monte, qui monte.

Le 15 septembre dernier, l'espace socioculturel a connu une affluence record. Les 210 places que peut contenir la salle ont toutes été vendues très rapidement, et cela, bien avant le jour du spectacle ! On peut dire que la réussite fut totale ! Réussite sur le plan du nombre d'entrées, mais aussi sur la qualité de la prestation de l'artiste, et ce ne sont pas les Kanfenois qui vous diront le contraire. Beaucoup ont affirmé n'avoir pas ri comme cela depuis fort longtemps ! (cf. photos du public page suivante) C'est la municipalité qui avait invité Julien Strelzyk pour présenter son one medical show « Santé ! ». L'humoriste lorrain, transformé pour l'occasion en Docteur Humour, a dépeint, pendant presque 2 heures, l'univers médical d'une manière... comment dire ?... méconnue ! À la fin de son one man show, l'artiste a émis le souhait de revenir en 2018. Inutile de garder le secret, Julien sera de retour à Kanfen **samedi 27 janvier 2018** pour présenter son autre spectacle « Julien, en route pour l'Olympia ! » À ne rater sous aucun prétexte, rires assurés !

RETOUR EN **IMAGES**

“ Le théâtre est un permis de construire sur la lune. ”
Olivier Py



- ❶ 06-10-2017
Théâtre : C'est pas compliqué quand même !
Une comédie de Virginie Van Acker présentée par la troupe de « l'Île en Joie ».
- ❷ 15-07-2017
Fête de l'Été
- ❸ 06-10-2017
Théâtre : Coloc en cloc
Une comédie de Denis Moreau présentée par la troupe « Les Allumés de Rodemack ».
- ❹ 05-02-2017
Les Talents Cachés
- ❺ 19-05-2017
Conférence sur les étoiles
Présentée par le club d'Astronomie « La Grande Ourse » de Veymerange.
- ❻ 10-12-2017
Concert de Noël
Par le Chœur Mixte de l'Association « Opéra ».
- ❼ 15-09-2017
Julien Strelzyk
Santé ! Le One Médical Show.



Jean-Marie Cridel,
président de l'association

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION NON AU PÉAGE SUR L'A31 BIS

Au début de l'année 2017, l'association **Non au péage sur l'A31 Nord Mosellan** a vu le jour. Son président, Jean-Marie Cridel, ancien maire d'Entringe, est venu à Kanfen le 20 octobre. Il a rappelé à la population l'importance de se mobiliser contre le péage entre Thionville et la frontière luxembourgeoise que l'État espère mettre en œuvre (cf. : Article du bulletin annuel 2016 page 37).

Les actions que mène cette association visent à informer tous les citoyens du pays thionvillois du projet de péage sur le Nord Mosellan pour financer une partie de l'A31.

Les membres déposent ainsi des dépliants sur les pare-brise des voitures stationnées dans les parkings de covoiturage ou des grands magasins. Bientôt, ils installeront également des banderoles sur les ponts de l'autoroute A31 à hauteur de Zoufftgen et de Entringe.

Les membres prônent une troisième voie sur l'A31 dédiée au covoiturage comme alternative au péage qui aurait des impacts dévastateurs

sur la qualité de vie des populations du secteur thionvillois : réseaux secondaires saturés et augmentation du bruit, de la pollution et des accidents dans nos villages, économie locale touchée, impact financier sur les usagers. Jean-Marie Cridel se réfère au comptage de véhicules en 2015 pour dire que rien qu'à Entringe, on dénombrait 15 000 véhicules jours au moment du plan vigipirate contre 3000 habituellement car les automobilistes empruntaient le réseau secondaire pour circuler.

Afin de faire entendre sa voix, l'association a demandé en vain de participer au comité de pilotage présidé par le préfet de la Région. Les parties prenantes seraient déjà suffisamment représentées... Mais l'État semble surtout déterminé à instaurer un péage sur l'A31 entre Thionville et Luxembourg.

Pour adhérer à l'association, c'est 10 euros ! Écrivez à napa31nm@gmail.com ou visitez le site www.napa31nm.fr

PARTICIPATION CITOYENNE



Le 18 octobre 2017, les référents kanfenois de l'opération *Participation Citoyenne* se sont déplacés à Metz pour visiter le *Centre Opérationnel de la Gendarmerie de Metz*. Ils ont pu se rendre compte de toute la mécanique, parfaitement huilée, qui est en place lorsque le 17 est composé. En effet, le centre opérationnel de la gendarmerie de Metz reçoit l'intégralité des appels du 17 en provenance des communes du département implan-

tées en zone de compétence de la gendarmerie, ainsi que les appels des brigades entre 12 h et 14 h, et de nuit. Une vingtaine d'opérateurs sont présents 24h sur 24 et 7 jours sur 7. En 2016, le CORG a reçu 166 500 appels téléphoniques, soit 456 par jour. Environ 31 000 d'entre eux, correspondant à des situations d'urgence, ont généré l'engagement d'une patrouille, qui est intervenue dans un délai moyen de 15 minutes.

NOUVEAUX ÉLECTEURS & JEUNES DIPLÔMÉS



Traditionnellement, la commune invite les jeunes majeurs et les jeunes diplômés de l'année à une petite cérémonie conviviale. C'est l'occasion, pour les uns, de recevoir leur carte d'électeur et leur livret citoyen, et pour les autres, de se voir offrir un bon d'achat pour leurs brillants résultats scolaires ou universitaires.

Nouveaux électeurs :

Marion Decker, Juliette Scheid,
Tess Varnier, Mélissa Ansaldi

Jeunes diplômées :

Morgane Nennig, Sophie Leonard,
Pauline Mansion (absente sur la photo)



CONCOURS DES **MAISONS FLEURIES**

Le concours des maisons fleuries a réuni une quinzaine de participants. Il faut dire que Roland Di Bartoloméo, adjoint en charge du cadre de vie (notamment), met tout son enthousiasme afin de convaincre les plus indécis. Il a également remercié tous les candidats, qui, par leur fleurissement, offrent à la communauté du plaisir et de la beauté.

Les lauréats sont pour la catégorie *Maisons Fleuries* : Krista Bateman (1^{er} prix), Andrée Devot (2^e prix), Nicole Steffanus (3^e prix).
Catégorie *Espaces Minéralisés et Fleuris* : Martine Bargagna (1^{er} prix), Céline Moritz (2^e prix), Bénédicte Barbisch (3^e prix).



8 mai 2017



11 novembre 2017

CÉRÉMONIES
PATRIOTIQUES

Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre ont réuni élus et Kanfenois autour du monument aux Morts pour célébrer ces dates qui ont marqué l'histoire de France et de l'Humanité. Ces cérémonies sont régulièrement honorées de la présence de la formation musicale de la Lyre de Hettange-Grande dirigée par Robert Consi.



SEPTFONTAINES & KANFEN

VISITE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Grand-Duché dispose d'un système parlementaire unicaméral. La Chambre des députés est le parlement du Grand-Duché de Luxembourg. Elle est composée de 60 députés élus pour cinq ans au suffrage universel pur et simple, et à la proportionnelle. C'est à l'initiative de Marie-Josée Gressnich, ancienne bourgmestre de Septfontaines, et de la commission Amitié Septfontaines-Kanfen que les élus et membres des deux commissions ont été invités à visiter la Chambre des Députés. Après une courte présentation sur l'histoire luxembourgeoise et sur le fonctionnement parlementaire, la délégation a pu entrer au cœur des institutions démocratiques de l'État. Quelques minutes plus tard, la délégation franco-luxembourgeoise a eu le plaisir de rencontrer Monsieur Mars Di Bartoloméo, Président de la Chambre des Députés. Après avoir salué tous ses invités, une conversation amicale et passionnante s'est engagée entre la délégation et le Président. L'homme est jovial et disponible, malgré un emploi du temps particulièrement chargé, il a échangé avec ses invités pendant plus d'une heure trente. Côté français, beaucoup ont été agréablement surpris par l'accueil et la disponibilité de leurs hôtes, simplicité et bonne humeur étaient de rigueur !

La délégation franco-luxembourgeoise pose en compagnie de Mars Di Bartoloméo (rang du haut, au centre sur la photo), Président de la Chambre des Députés



PROJET D'AMÉNAGEMENT :

RUES DE VOLMERANGE, JEANNE D'ARC ET SCHUMAN

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs s'est engagée dans des travaux de réaménagement de l'ensemble des voiries d'intérêt communautaire (VICC) avant la fin 2020. En 2018, c'est la rue de Volmerange qui sera la première

à être reconfigurée (*le projet a été présenté dans le Kanfen infos n°33*), viendront ensuite les rues Robert Schuman et Jeanne d'Arc. À l'horizon 2019/20, les travaux s'achèveront par les rues de Zoufflengen et du Moulin. Bien entendu,

et comme cela a toujours été le cas, des réunions préparatoires de présentation de ces aménagements seront organisées afin de présenter aux riverains les projets des rues concernées.



COMPTEUR LINKY : BIENTÔT À KANFEN

Le compteur électrique Linky, intelligent et communicant, sera bientôt installé dans les foyers kanfenois. Le déploiement est programmé de novembre 2018 à avril 2019. Son arrivée a fait polémique, certains l'accusant d'émettre des ondes électromagnétiques dangereuses. Pourtant, il communique en utilisant le *courant porteur en ligne* (CPL), technique déjà appliquée sur les compteurs électroniques qui ont succédé aux compteurs bleus et souvent utilisée également entre la box ADSL et le

boitier TV de nombreux opérateurs internet. Un courrier d'information sera envoyé 30 à 45 jours avant l'intervention du prestataire d'Enedis. L'installation du nouveau compteur dure environ 30 minutes, et surtout, est totalement gratuite ! Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie. Une fois le compteur Linky installé, chaque foyer pourra, s'il le désire, suivre sa consommation grâce à un accès web sécurisé.

PREMIER PACS

Le premier couple uni par le Pacte Civil de Solidarité a été enregistré à Kanfen le 22 novembre 2017. Tous nos vœux de bonheur à Yoann Dulong et Malika Ahmaidi-Humiliere.



PACS : C'EST EN MAIRIE !

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement, la modification et la dissolution des pactes civils de solidarité (PACS) sont transférés à l'officier de l'état civil de la mairie ou à un notaire. Avec le mariage civil, il est l'une des deux formes d'union reconnues par l'État. Les documents à réunir restent inchangés : actes de naissance, pièces d'identité, déclaration conjointe et convention de Pacs.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : VERS QUELLES COMMUNES SE TOURNER



Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) s'effectuent, comme pour les passeports, dans les mairies dotées de dispositifs de recueil pour la prise d'empreintes. Les communes voisines équipées de ce dispositif sont : Thionville, Yutz, Hayange, Fameck et Sierck-les-Bains. En 2018, la commune d'Hettange-Grande

sera en mesure également de délivrer des cartes nationales d'identité. Il est utile de préciser que toutes les communes de France disposant de ce système de prises d'empreintes peuvent vous délivrer votre CNI. Il n'est pas obligatoire de s'adresser à des communes proches de sa résidence.



CIMETIÈRE : NOUVEAUX TARIFS

Les rites funéraires ont beaucoup évolué ces dernières années. En 1980, en France, 2 % des personnes décédées étaient incinérées. En 2016, ce pourcentage avoisine les 35 %. En Moselle, la proportion de crémations par rapport au nombre de décès enregistrés est bien supérieure à la moyenne nationale

puisqu'elle était estimée à 57 % en 2014. L'un des facteurs essentiels qui amène de plus en plus à la crémation est l'éloignement géographique des familles. De fait, la municipalité a décidé de simplifier ses tarifs devenus bien trop détaillés et complexes. Dorénavant, les concessions ne

seront proposées que pour une durée de 30 ans, renouvelable. De même, seuls 5 tarifs subsistent : tombes simples et doubles, caverne aménagées ou non et columbarium. Voir tarifs ci-dessous.

TARIFS DES CONCESSIONS DE CIMETIÈRE POUR UNE DURÉE DE 30 ANS

Tombe simple (1m x 2,20 m)	150,00 €
Tombe double (2m x 2,20m)	300,00 €
Caverne non aménagée (1m x 1m)	120,00 €
Caverne aménagée (1m x 1m)	450,00 €
Columbarium	2 030,00 €

“Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde.”
Gandhi



DÉCHETS VERTS CONTENEUR À KANFEN

Le conteneur pour déchets verts situé à proximité du city-stade est une solution de dépannage et n'est destiné qu'à l'élimination de petits volumes. En effet, ce conteneur étant mis gracieusement à disposition par M. Kaizer, il n'est pas possible de le vider plusieurs fois par semaine. Aussi, la déchetterie située à Sœtrich reste la priorité pour toute évacuation de volumes conséquents. Merci d'en tenir compte lors son utilisation.



STATIONNEMENT PAS SUR LES TROTTOIRS

La loi sur le stationnement a évolué. La mesure sur le stationnement très gênant a été mise en vigueur début juillet 2015. Se garer sur un trottoir ou à cheval sur un trottoir est désormais passible d'une amende de 135 €.



BOITE À LETTRES OÙ POSTER SON COURRIER ?

Pour rappel, il est inutile de sortir de Kanfen pour envoyer votre courrier postal. En effet, plusieurs boîtes aux lettres destinées à l'envoi sont disponibles dans la commune. Pour les repérer, c'est très simple. Elles sont intégrées à un bloc de boîtes aux lettres et arborent une porte jaune. Ces boîtes sont localisées rue de la Liberté (à côté du panneau d'affichage de la mairie), rue de Volmerange (en contrebas du kebab), rue de Gaulle et au parking de covoiturage.



DÉNEIGEMENT PENSER AUX TROTTOIRS

Les riverains ont l'obligation de déneiger devant leur habitation. Cette obligation s'impose aux propriétaires ou locataires d'une maison individuelle ou au syndic de copropriété. Le déneigement consiste à déblayer la neige et assurer le salage ou sablage en cas de verglas. Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

BRUIT RESPECTER LES AUTRES



Pour rappel, un arrêté municipal fixe les règles en matière de lutte contre le bruit de voisinage. Extrait : « Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours ouvrables, à savoir : du **lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**. Ces activités sont interdites les dimanches et jours fériés. » La totalité de l'arrêté est disponible sur la page d'accueil du site de la commune de Kanfen (www.kanfen.fr).

ESPACES VERTS GARDER CES LIEUX PROPRES



La commune consacre beaucoup d'énergie et de moyens à l'embellissement du cadre de vie. Des parterres fleuris sont créés régulièrement et les espaces végétalisés entretenus. Cet investissement constitue une part importante du travail des agents communaux. Hélas, il arrive fréquemment que ce travail soit mis à mal par l'incivilité de certains de nos concitoyens. La qualité de vie commence par le respect d'autrui. Éviter de faire subir à ses concitoyens les désagréments des excréments de nos compagnons à quatre pattes abandonnés sur les trottoirs ou les pelouses est un acte de civisme qui marque la qualité de vie dans une commune. Les déjections canines sont très simples à ramasser. Il suffit d'emporter un sac en plastique avec soi lorsque l'on va promener son chien. Par ailleurs, des distributeurs de sacs destinés au ramassage des déjections canines sont disponibles sur le parking de covoiturage et à l'intersection des rues d'Hettange et Schuman.

PAPIERS & MÉGOTS UTILISER LES POUBELLES



Environ 30 poubelles égrainent les rues de Kanfen. Pourtant, il n'est pas rare d'apercevoir encore quelques papiers ou cannettes abandonnés sur la chaussée et les espaces verts. Bien entendu, les agents communaux interviennent, autant que faire se peut, mais il serait si simple de déposer ses débris dans les poubelles prévues à cet effet... Ne parlons pas des mégots jetés au sol. Il faut savoir qu'environ 72 milliards de mégots sont disséminés dans la nature chaque année. Or, ce sont des déchets non biodégradables qui polluent les villes, la flore, la faune, et particulièrement le milieu marin. En effet, ils terminent souvent leur vie dans les océans, par les égouts, et représentent ainsi 40 % des déchets présents dans la mer Méditerranée, polluant les eaux. Pourtant, de nombreux fumeurs trouvent complètement normal de jeter leurs mégots au sol ou par la fenêtre de leur voiture ! Autant dire qu'il y a encore du travail pour changer les mentalités...

GUIDE PRATIQUE À CONSERVER

Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune en septembre 2017. Comme son nom l'indique, il regorge d'informations utiles et pratiques, à utiliser sans aucune modération ! L'ancienne édition datant de 2012, il était urgent de le mettre à jour. Le guide pratique, ainsi que le bulletin annuel de l'année, sont également offerts aux nouveaux arrivants. Si, par le plus grand des hasards, vous ne disposez pas de ce document, n'hésitez pas à le demander en mairie. Comme le bulletin annuel, le guide pratique est totalement financé par des annonceurs locaux. Merci pour leur soutien.



Une version électronique est aussi disponible sur le site de la commune (www.kanfen.fr/images/stories/Vie_pratique/Guide-pratique-2017.pdf).



SEMAINE SABLE À ENTRANGE

Vers la fin du mois de juin, les résidents d'Entrange voient se déverser plusieurs dizaines de tonnes de sable à proximité de l'espace Charles Ferdinand.

Après le ballet des camions, c'est au tour des élus et bénévoles de s'activer afin de charrier toute cette matière. Qui n'est pas d'Entrange pourrait se demander à quoi peut bien servir ce gigantesque bac à sable délimité par d'énormes boudins bleus. De bac à sable, il n'en est rien, les Entrangeois vous diront, le sourire aux lèvres, que c'est la *Semaine Sable* qui se prépare !

Pour cette 10^e édition, le programme était particulièrement chargé. Du 21 juin au 28 juin, petits et grands pouvaient s'essayer au beach-volley, beach-soccer, beach-basketball, beachminton, sandball, zumba et autre concours de châteaux de sable.

Particularité pour cette édition 2017, la municipalité avait invité les enfants, ados, adultes et les écoles de Kanfen à venir mettre les pieds dans le sable. Un flyer avait été distribué dans les deux communes afin que chacun puisse participer à cette semaine particulièrement sportive.

La classe des CP-CE1 de Mme Pédron a pu profiter du terrain une matinée entière.



Photo centrale :
La classe des CP-CE1 de Mme Pédron a pu bénéficier du terrain une matinée entière. Claire Libralon, animatrice sportive à Entrange, leur avait préparé un programme très sportif. C'est fatigués, mais heureux, que les enfants ont regagné Kanfen, du sable plein les pieds...

Photo ci-dessus à droite :
Toute la classe pose devant le but de sandball.
Les adultes de gauche à droite : Claire Libralon (animatrice sportive Entrange), Jean-Marie Bach (conseiller municipal Entrange), Magalie Pédron (enseignante Kanfen), Éric Dewilde (adjoint au maire Entrange), Didier Nicloux (adjoint au maire Kanfen).



Le SAGE (Schema d'Aménagement et de Gestion des Eaux), lors de son colloque en date du 24 novembre 2017, a labellisé les travaux de renaturation de la Kissel et de ses affluents réalisés par le Syndicat Intercommunal de Curage de Cattenom et Environs. Le SAGE du bassin ferrifère s'étend sur trois départements lorrains (Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle) et regroupe 258 com-

munes représentant une superficie de 2 418 km². Il comprend à fois le territoire du bassin ferrifère Rhin et du bassin ferrifère Meuse. Porté par la Région Lorraine, le SAGE intègre 3 grandes thématiques spécifiques à son territoire d'action. La principale concerne la mise en place d'une gestion durable et patrimoniale de la ressource en eau contenue dans les réservoirs miniers (500 millions

LABELLISATION DES TRAVAUX DE RENATURATION DE LA KISSEL

de m³). La deuxième porte sur les cours d'eau, notamment sur leur restauration et la mise en place d'une gestion concertée et adaptée pour ceux dont le débit d'étiage a été modifié après l'ennoyage des réservoirs miniers. Enfin la dernière thématique porte sur la restauration, la préservation et la bonne gestion des zones humides du territoire, dont une grande partie a disparu ou a été dégradée.

HETTANGE-GRANDE LA STATION D'ÉPURATION SORT DE TERRE



Depuis toujours, la commune est en assainissement non collectif. Concrètement, chaque habitation est connectée à une fosse septique individuelle. La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a décidé de créer une nouvelle station d'épuration (STEP) à Hettange-Grande afin d'assainir les eaux usées de Kanfen, d'Entrange, de la cité de Soétrich

et des ZAC communautaires de Kanfen et de Hettange-Grande pour une capacité totale de 4 400 équivalents habitants (1250 pour Kanfen). Les travaux de raccordement des habitations au réseau ont débuté en 2016, il ne restait plus qu'à construire la STEP et connecter le village à celle-ci. Le tronçon reliant Kanfen et la station d'épuration devait initialement traverser la ZAC,

mais celle-ci ayant pris du retard, la canalisation longera le chemin parallèle à la D15 qui conduit à Kanfen. La fin du chantier de la STEP est programmée pour février 2018 pour une mise en service en avril/mai 2018. Le coût des travaux s'élève à 2,5 millions d'euros environ. Une fois la commune reliée à la station, les habitants auront 2 ans pour supprimer leur fosse septique.



BÉNÉDICTION DE NOTRE DAME DE BEURAING

À noter qu'en début d'année, la statue de Notre Dame de Beuraing qui était en fonte et qui était placée depuis 1954 sur l'autel de la chapelle située dans la montée vers l'église a été dérobée. Il ne restait plus aux membres du Conseil de Fabrique qu'à pourvoir à son remplacement. Après deux voyages à Beuraing en Belgique (lieu d'apparition de la Sainte Vierge Marie à des enfants du village), une nouvelle statue a pu y être acquise en vue d'être à nouveau installée dans la chapelle. Cette nouvelle statue, mise en place par les membres du Conseil de Fabrique, a été bénie par l'Abbé Emmanuel BANASSIM à l'issue de la messe du 15 août (Fête de l'Assomption). Enfin, il nous faut vous faire savoir que des travaux de peinture ont dû être engagés dans le porche d'entrée de l'église, suite à quelques problèmes d'humidité, qui ont été résolus grâce à la mise en place par la municipalité, d'un drainage autour du porche d'entrée de l'église. On peut voir ainsi la bonne coopération entre le Conseil de Fabrique et la Municipalité. Comme indiqué plus haut, chaque année, début septembre, le Conseil de Fabrique organise une kermesse paroissiale. Ce rendez-vous annuel est toujours très apprécié par les villageois. Il donne l'occasion de faire connaissance, de tisser des liens, bref, de partager un moment de convivialité autour d'une bonne choucroute.

CONSEIL DE FABRIQUE

Comme dans toutes les paroisses catholiques d'Alsace et de Moselle, il existe un Conseil de Fabrique qui est en fait un Établissement Public, selon le J.O. du 22 mars 1992 p 4029 à 4031 ; il est régi en somme comme un Conseil Municipal. Le registre des délibérations fait état d'un premier compte rendu en date du dimanche de Quasimodo 1880, ce qui montre en quelque sorte son ancienneté. Actuellement, il est composé de membres de droit : l'abbé Emmanuel BANASSIM, curé de la paroisse et Denis BAUR, maire de Kanfen ; André SCHWEITZER, président ; Arlette BUTSCHER, trésorière ; Viviane PORTA, secrétaire ; Louis BAUDOIN et Rémi HOFFMANN, conseillers. Il est précisé que les membres de ce Conseil, recrutés parmi les paroissiens locaux, peuvent être élus au maximum pour trois mandats de six ans. Il faut savoir, que sont soumis à la délibération du Conseil, le budget de la Fabrique et les dépenses non prévues au budget, les comptes annuels, les marchés et travaux, l'acceptation des dons et legs ainsi que l'emploi de leurs produits, les actions en justice, les emprunts, les actes d'administration des biens de la Fabrique, les baux et les opérations immobilières. Ainsi, entre autres, le Conseil de Fabrique prend chaque année les décisions suivantes : approbation des comptes de l'année précédente, approbation du budget prévisionnel pour l'année en cours, choix des dates de la fête paroissiale annuelle et de la quête pour le chauffage de l'église. En fait, tout ce qui relève de la maintenance de l'intérieur de l'église St Maurice, ainsi que diverses charges liées au culte, sont de la compétence du Conseil de Fabrique.

LES ASSOCIATIONS

AKLAM (loisirs et arts manuels)	Pdte : Rénilde JACOBS - aklamkanfen@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75
APE (parents d'élèves)	Pdte : Estelle BUTIN - ape.kanfen@gmail.com
ASK (Handball)	Pdt : Alain ANSALDI - tél. : +352 621 799 798 - askanfen57@gmail.com
BOUGER À KANFEN	Pdte : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - e.tiennette@wanadoo.fr
CLUB DU 3^e ÂGE	Pdte : Mauricette DAMAISON - contact en mairie
CONSEIL DE FABRIQUE	Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - schweitzer.andre@wanadoo.fr
KARATÉ CLUB KANFEN	Pdte : Aline MANSARD - tél. : 06 50 37 65 60 - karatekanfen@hotmail.com
PÉTANQUE KANFENOISE	Pdt : Gilbert LEVAL
SYNDICAT DES ARBORICULTEURS	Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - gabriel.lang@wanadoo.fr
TCK (Tennis)	Pdt : Stellio LADERVAL - tc.kanfen@fft.fr

BUDGET 2017

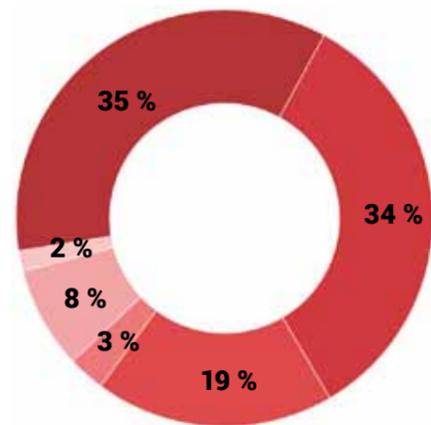
La préparation du budget reste toujours un exercice difficile au regard des baisses des dotations de l'État. Malgré ce contexte compliqué, l'équipe municipale a su engager des travaux importants, et ce sans augmentation de la fiscalité

Voté en mars 2017, le budget primitif de notre commune présente une section de :

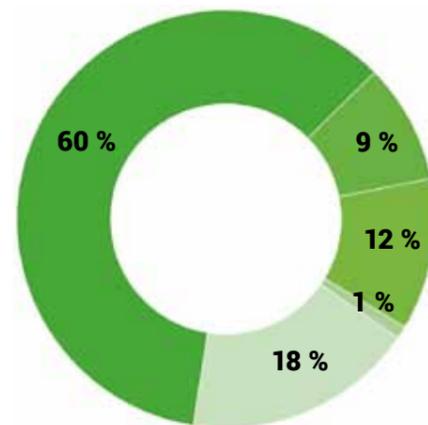
- fonctionnement en équilibre à 996 892 €
- investissement en équilibre à 887 298 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(consommation des crédits arrêtée au 20 décembre 2017)



DÉPENSES : 823 946 €



RECETTES : 902 876 €

Charges à caractère général	291 974 €	Impôts et taxes	542 784 €
Charges de personnel	277 066 €	Dotations, subventions, participations	83 756 €
Charges de gestion courante	152 892 €	Ventes de produits (forêts, etc)	106 052 €
Charges financières	23 580 €	Atténuation de charges (emplois aidés)	8 877 €
Atténuation de charges CCCE	65 396 €	Autres produits	161 407 €
Autres	13 038 €		

ÉVOLUTION 2012 - 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT (recettes - dépenses)

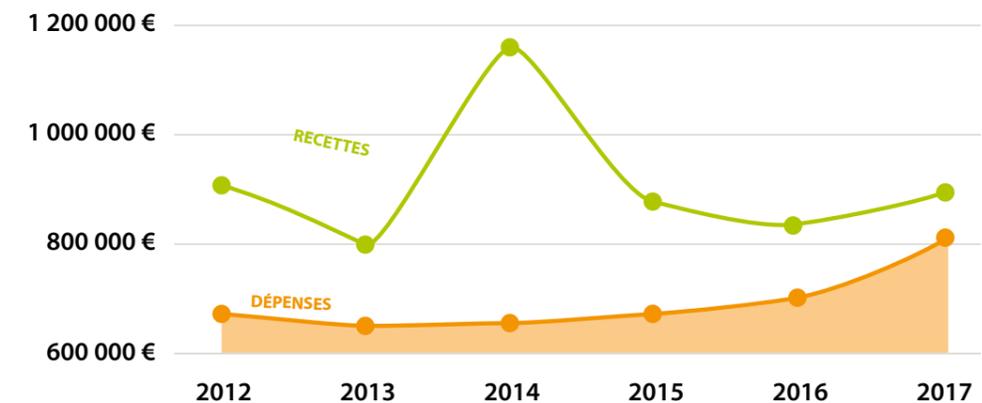
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement	677 314 €	654 482 €	661 319 €	672 352 €	705 883 €	823 946 €
Recettes réelles de fonctionnement	918 806 €	798 701 €	1 157 965 €	872 637 €	836 476 €	902 876 €
CAF brute *	241 492 €	144 219 €	496 646 €	200 285 €	130 593 €	78 930 €

* La Capacité d'Autofinancement brute

(épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement, et est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de

cession d'immobilisation) et les charges réelles. Elle mesure la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

ÉVOLUTION SECTION DE FONCTIONNEMENT DE 2012 À 2017



ÉVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL

La section de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, est en forte hausse en raison des loyers que nous encaissons mais que nous reversons aussitôt à la SNI pour la construction des pavillons seniors et des cellules commerciales.

À noter que les dotations de l'État sont encore en diminution cette année. Normalement cette baisse devrait s'arrêter si on se réfère aux promesses du gouvernement. Les dépenses d'investissement concernent essentiellement les crédits associés à l'enfouissement des réseaux aériens qui représentent une somme globale de 318 000 €

et la réalisation de l'aire de jeux pour enfants pour un montant total de 41 000 €.

SITUATION DE LA DETTE

Le niveau d'endettement de la commune se réduit cette année du fait de l'extinction de plusieurs emprunts. Notre endettement se rapproche de la moyenne de la strate démographique de notre commune. Malgré les investissements susceptibles d'être engagés en 2018, il n'est pas prévu de recourir à un nouvel emprunt, même si les taux restent très bas.

MAINTIEN des TAUX D'IMPOSITION depuis 2008

LES TROIS TAXES

		Moyenne des communes CCCE
Taxe d'habitation	13,60 %	15,03 %
Taxe foncière bâti	16,84 %	16,87 %
Taxe foncière non bâti	78,65 %	69,96 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Tableau récapitulatif des subventions versées aux associations et écoles en 2016 et 2017

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES		MONTANT 2016	MONTANT 2017
SPORTIVES	Tennis Club de Kanfen	1 435 €	1 295 €
	Pétanque Kanfenoise	1 040 €	1 017 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 152 €	3 260 €
	Bouger à Kanfen (gymnastique)	1 312 €	1 600 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	850 €	850 €
	Club du 3 ^e âge	500 €	500 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	560 €	600 €
	APE	680 €	680 €
ÉCOLES	Arboriculteurs	680 €	680 €
	École primaire : participation aux frais de transport	3 000 €	3 000 €
	École maternelle : participation aux frais de transport	1 000 €	1 000 €
	Anciens combattants Hettange-Grande		100 €
	APPOLO J		100 €
Association Éclos (Périscolaire)	41 170 €	28 632 €	
TOTAL		55 379 €	43 314 €

LARA KEBAB - GRILL
KANFEN



03 82 88 27 77

*Boulangerie pâtisserie
salon de thé*

Le fournil de Kanfen
LD
Danny Le Doaré

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 4 h 30 à 19 h 30
DIMANCHE de 4 h 30 à 17 h

36 rue de Hettange
57330 KANFEN
tél. : 33 (0)382 87 10 00
lefournildekanfen@gmail.com

fabrication artisanale



citéos

Éclairage Public
Mise en valeur du patrimoine
Illuminations festives
Équipements urbains dynamiques

ZAC Unicom - 57970 BASSE-HAM
Tél. : **03 82 56 68 98** - Fax : **03 82 82 95 33**

VS STEPHANE VAN LANDEGHEM
HAUTE COIFFURE FRANÇAISE
VISAGISTE - RECOLORING
SOLARIUM - POSE D'ONGLES



26 avenue de la liberté
Volmerange les mines
57330

03.82.50.29.99

ALAIN KAIZER
06 11 37 55 55
email : kaizer.alain@aliceadsl.fr



TERRASSEMENT
1, rue Robert SCHUMAN - 57330 KANFEN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
**AU FUMET
LORRAIN**
- CHEZ GOREI -



OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 8 H À 19 H 30
SAMEDI DE 8 H À 19 H

34 rue de Hettange - 57330 KANFEN
Tél. : +33 (0)3 72 52 02 70



SARL NAGELSCHMIT
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

11 rue de Malling - Métrich
57970 KOENIGSMACKER

Tél : 03 82 58 22 40 / 06 74 97 94 40
Fax : 09 64 32 43 72
laurent.nagelschmit@orange.fr



Nord-Est

AGENCE DE METZ
Zone Detricale
68 rue des Garennes - BP 50075 - 57152 MARLY Cedex
Tél. : **03 87 56 02 31** - Fax : **03 87 56 15 00**
metz@colas-ne.com / www.colas-france.fr

ID ARCHITECTURE



ANTOINE SARR / BRAS Clotilde / JACOB Nicolas

Espace Cormontaigne - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 YUTZ
Tel: 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

Institut de beauté Maia



30 rue d'Hettange
57330 kanfen

03 54 86 18 87

La relaxation avant tout !

La P'tite Bûche
Bois de chauffage



- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois dur de qualité premium
- Tassement à domicile sur demande

(+33) 6 72 26 95 57
laplitedebuche@gmail.com

3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN

Pour vos fêtes de Noël
Vente de sapins

Parking de covoiturage

À KANFEN



Livraison gratuite à domicile

SOCIETE BOGUET

Electricité Générale
Chauffage électrique intégré
Ventilation mécanique contrôlée



Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €. - Locataire gérance

6, place du Marché - Tél. 03 82 58 11 83 - Fax 03 82 58 92 92
108, rue du Général Henry (dom) - Tél. 03 82 58 47 10
57290 FAMECK



REHLING

Assainissement - Eau Potable
03 82 88 28 10



Rue Saint-Martin - 57100 THIONVILLE

**VENTE À LA FERME DE PRODUITS
LOCAUX DE SAISON**

**FRAISES - ASPERGES - TOMATES
POMMES DE TERRE**

Vente en saison de fraises et asperges
à l'entrée de Kanfen (giratoire)

Merci à nos partenaires qui nous permettent de financer cette publication.

LE LAVOIR

FICHE PATRIMOINE *de Kanfen*

L'ancienne salle communale, avant d'être un espace de rencontres, avait abrité le lavoir municipal dont il ne reste que la bouche à eau en forme de tête de lion, visible sur la façade du bâtiment, puis les congélateurs d'une C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole).

En 1806, après la destruction d'un abreuvoir, le Conseil Municipal de Kanfen décide de lancer la construction d'un lavoir digne de ce nom.

Les problèmes techniques retardent la construction et il faut attendre 1840 pour voir enfin la fin des travaux. Malheureusement, faute de pouvoir les alimenter en eau, les bacs pour le linge restent vides. Les lavandières sont toujours obligées d'aller laver leur linge à plus d'un kilomètre du village.

Cette situation est d'autant plus pénible qu'à quelques dizaines de mètres du lavoir, sous la roue du moulin à grains local (rue du Moulin aujourd'hui), émerge une source vivifiante qui conviendrait parfaitement à l'alimentation des bassins. S'engagent alors des pourparlers entre la municipalité et le meunier à partir de février 1863. Pour accepter le détournement de sa source, le meunier réclame une indemnité de 800 francs, alors que le conseil municipal estime qu'une somme de 100 francs devrait être suffisante. Aucun arrangement à l'amiable ne semble possible.

En 1865, l'élection d'un nouveau maire débloque



1935



1939

la situation. Le conseil propose avec succès une indemnité de 600 francs pour le détournement de la source au profit du lavoir communal. L'eau arrive enfin au lavoir en grande quantité vingt-cinq ans après sa construction.

En 1935, les auges métalliques détériorées sont remplacées par des bassins en béton armé. En 1939, une réfection du Lavoir s'impose. Le conseil en profite pour rehausser le bâtiment pour permettre la construction d'un abri pour la pompe et le matériel des sapeurs-pompiers.

La Seconde Guerre mondiale épargne le bâtiment dont une

pièce annexe au lavoir a été utilisée comme dépôt de lait, entrepôt pour les céréales, salle d'autopsie et morgue. Dans les années cinquante, l'apparition des premières machines à laver porte un coup fatal aux bassins.

En 1962, les élus décident l'aménagement de deux garages à la place des bassins qui sont démolis. Le projet n'a finalement pas de suite. Le local restant vacant, c'est une C.U.M.A d'agriculteurs qui obtient l'autorisation d'y installer un congélateur collectif. Un bail est signé pour trente ans à dater du 1^{er} janvier 1963.

Le 31 décembre 1985, la C.U.M.A résilie le bail de location et la commission des bâtiments communaux étudie la transformation et l'aménagement de l'ancien lavoir en une salle communale, fonction qu'elle occupera encore jusqu'en 2017.



Bouche à eau en forme de tête de lion de l'ancien lavoir